

FRONERI FRANCE SAS PILPA rappelle PILPA BUCHE CAPRICE DES ILES 564G



- Noms des modèles ou références concernés : **PILPA BUCHE CAPRICE DES ILES 564G**
- Marque : **PILPA**
- GTIN 03251514007000 Lot LVA0266-LVA0267-LVA0268 Date de durabilité minimale 30/09/2022
GTIN 03251514007000 Lot LVA0288-LVA0289-LVA0290-LVA0300-LVA0301 Date de durabilité minimale 31/10/2022
- Conditionnements : **Buche**
- Date début/fin de commercialisation : **du 01/10/2020 au 02/08/2021**
- Température de conservation : **Produit à conserver au congélateur**
- Informations complémentaires : **PILPA BUCHE CAPRICE DES ILES 564G**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **AUCHAN, CARREFOUR, CASINO, CORA, LECLERC, INTERMARCHÉ, INTERMARCHÉ PROXI, MATCH, SCHIEVER, SYSTÈME U, SEDAGEL, FUTURA**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **La société Froneri procède au rappel de certains lots de produits, suite à la découverte d'oxyde d'éthylène, au-delà de la limite réglementaire, dans des gommages gélifiants entrant dans la composition.**
- Risques encourus par le consommateur : **Autres contaminants chimiques**
- Description complémentaire du risque : **Présence d'un taux d'oxyde d'éthylène supérieur aux limites maximales réglementaires dans une matière première entrant dans la composition.**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente, Détruire le produit.**

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **samedi 2 octobre 2021**

CONTACT

- Informations complémentaires publiques : **Pour toute question, vous pouvez contacter ce n° de téléphone dédié : 09.74.36.15.77**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre